



**INTERCO 44**

Section Cfdt Nantes

[www.cfdtnantesvillemetropole.fr](http://www.cfdtnantesvillemetropole.fr)

## **COMPTE-RENDU - REUNION DU 23 AVRIL 2020 AUDIO CONFERENCE – OS – Johanna Rolland**

**Présents :** J. Rolland, E. Lefranc, R. Fortun, N. Hopp, P. Corroyer.

Organisations Syndicales : Cfdt, CGT, FO, UNSA, CFTC

J Rolland introduit le débat en nous faisant part de son entretien avec les responsables du CHU de Nantes juste avant notre réunion. L'épidémie a été tardive dans la région des Pays de Loire ce qui nous a permis de se préparer. Les mesures imposées très rapidement, le respect par la population des règles de confinement et les gestes barrières font qu'aujourd'hui Nantes est en décrue dans la crise sanitaire (au CHU 30 personnes en réanimation et 90 hospitalisées pour le covid19).

Cependant, les personnels soignants nous alertent sur la prudence à avoir dans les 15 jours suivant le dé-confinement. Il nous faudra être vigilant et évaluer les risques car nous avons un faible taux d'immunité.

Le 11 mai on « ne claque pas des doigts » en oubliant tout ce qu'on vient de vivre !

Concernant l'activité de nos collectivités, sa priorité est la santé des agents avec un retour progressif des services. Plus rien ne sera comme avant, il nous faudra déterminer ce qui est urgent ou pas.

Cette semaine, les marchés et les jardins familiaux ont rouvert.

Son inquiétude majeure se porte sur les EHPAD, la crise sanitaire pour ces services a été confirmée par le CHU. Comme on le sait, ce sont les personnes âgées les premières impactées donc les mesures de protection vont perdurer.

### A l'ordre du jour, 3 points d'échange :

- 1) **N. Hopp (DGR) : points sur l'actualisation du plan de continuité d'activité (PCA) et la perspective progressive de la reprise de l'activité (PRA).**
- 2) **R. Fortun (DGDGS) : point d'étape sur les EHPAD**
- 3) **Point RH : Prime exceptionnelle en précisant que cette réunion n'est pas conclusive. Elle souhaite de nouveau entendre chaque organisation sur ce sujet ; nous ne sommes pas encore à chiffrer la prime mais à en définir les contours. Elle attend aussi les décisions gouvernementales à ce sujet.**



**Section Cfdt Nantes**

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

[cfdt@nantesmetropole.fr](mailto:cfdt@nantesmetropole.fr)

Les interventions se font dans l'ordre de la représentativité des élections professionnelles , comme depuis le début du confinement, afin de respecter la parole de chacun car l'organisation des audio conférences n'est pas simple.

**Pour la CGT :** Elle intervient sur les annonces gouvernementales et le dé-confinement par région. Elle réaffirma sa position au sujet de la prime exceptionnelle en répétant que la CGT ne s'opposera pas à son versement mais que ce n'est pas une décision portée par son organisation nationale. Chacun mérite une prime, les représentants CGT ne proposent donc pas de critères d'attribution car ils ne veulent pas de différence entre les agents, chacun contribue à l'effort collectif.

**Johanna Rolland :** Pour ce qui est de la communication nationale, effectivement ce n'est pas simple car cela change très rapidement. Comme preuve, nous venons d'apprendre à l'instant que le dé-confinement serait sur tout le territoire et non par région. Les stratégies gouvernementales changent d'heure en heure.

**Pour la CFDT :** La possibilité d'un dé-confinement plus tardif dans notre région était une probabilité au début de la crise car nous étions l'une des régions les moins touchées, c'est ce que vous nous aviez annoncé à la 2ème réunion. Pourtant, aujourd'hui le pic est apparemment passé, même en décline ce qui est surprenant mais peut être rassurant pour le retour au travail.

Cependant, nous vous alertons car beaucoup d'agents sont très angoissés pour la reprise du travail. Il faudra travailler sur l'accompagnement des agents surtout pour ceux qui n'ont pas eu de contact avec leur responsable hiérarchique, pas de connexion possible avec la collectivité (de nombreux agents restent isolés par manque d'adresse mail pro comme à l'éducation, la petite enfance, au sport...). Les agents auront besoin d'un accompagnement préalable à la reprise pour partager les consignes de sécurité mais aussi leur angoisse. Ce confinement a certainement provoqué des risques psychosociaux (RPS), ceci devra être abordé sereinement et être pris en compte dans le rythme de la reprise. Le plan de reprise doit être bien défini et surtout partagé avec l'ensemble des agents. Ce ne doit pas déboucher à des décisions en silo. On attend beaucoup de vos orientations politiques et des recommandations RH afin de pouvoir y travailler tous ensemble , transmettre aux agents et faire le lien.

**Johanna Rolland :** Je partage vos préoccupations pour un accompagnement fort des agents de tout ce qui sera du registre de la ré-assurance des agents et notamment sur la petite enfance et les écoles. Il ne faut pas se précipiter, il faut prendre le temps de s'organiser tranquillement et le plus sérieusement possible.

Il faut attendre que les orientations nationales soient stabilisées. Ce midi aux informations, on apprend que finalement le retour à l'école serait sur le principe du volontariat.

Je vous annonce que samedi les maires des grandes villes sont conviés à une audio-conférence avec le ministre de l'Éducation, ce sera l'occasion pour moi de poser toutes ces questions.

**Pour FO :** Comme nos collègues, nous sommes inquiets sur la date du 11 mai et de l'arrêt des PCA. Comment envisagez-vous la reprise dans les services Piscine, sports, mairies annexes, la mairie centrale ? Comment allons-nous accueillir les personnes venant des autres départements ?



**Section CFDT Nantes**

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

[cfdt@nantesmetropole.fr](mailto:cfdt@nantesmetropole.fr)

**UNSA :** Nous avons des questions qui reviennent et des inquiétudes qui remontent sur cette période de dé-confinement. Beaucoup d'interrogation sur la préparation du plan de reprise d'activité. On souhaiterait que chaque direction soit associée à la préparation de la priorisation des dossiers plutôt que de les reprendre dans l'ordre du planning et du calendrier prévu. Parce qu'aujourd'hui la priorité n'est plus la même, il faut regarder ce dont les usagers ont besoin en premier.

Les réorganisations en interne doivent être de nouveau analysées car la situation a changé. La gestion de crise, ces événements qui viennent de se dérouler doivent nous apprendre à travailler autrement.

Les besoins des territoires doivent primer et déterminer les services de la métropole sur leur intervention.

Le retard prit par certaines directions va nécessiter de la solidarité entre les agents qui vont avoir à contribuer ensemble à rattraper le retard y compris entre les directions . La charge risque d'être très différentes selon les situations, cela doit engendrer une grande vigilance sur les personnels.

La CFDT évoquait l'angoisse à la reprise des agents déconnectés de leur service, il faudra être vigilant quand à la pression qui pourrait être exercée par des encadrants pour rattraper à tout prix le retard.

Il faut travailler sur les modalités de reprise avec peut-être une continuité du télé-travail et quelques jours en présentiel pour éviter que tous les agents ne se retrouvent en trop grand nombre dans les services.

**Johanna Rolland :** *Un principe qui est pour moi très clair. Il n'y aura pas de principe de rattrapage global, cela n'a pas de sens et cela n'est pas possible, je tiens à le réaffirmer. On ne va pas demander aux agents de rattraper les 2 mois. On ne va pas ajouter du stress à la reprise après une telle situation.*

#### **Je souhaite clarifier 2 principes :**

- A)** Cela ne veut pas dire qu'ici ou là il n'y aura pas d'objectif et des nécessités mais la feuille de route de la direction générale travaille pour apporter du sens à la reprise. On ne va pas se dire là que l'on va rattraper les 2 mois, on ne peut pas demander cela aux agents !
- B)** Je considère qu'il doit y avoir un avant et un après COVID 19, la direction générale y travaille. Il doit y avoir des priorités à regarder à nouveau et des choses à balayer. Prendre en compte les modalités et les mesures qui s'imposent.

#### **Cela pose les principes de reprise progressive, j'insiste sur ce point.**

**Pour la CFTC :** Je partage les propos de l'UNSA sur l'organisation, nous regrettons que certains directeurs ne respectent pas les décisions prise au sein de nos instances, notamment sur la pose des congés des agents en PCA.

Les conditions sanitaires sont pour nous fondamentales, la maladie n'aura pas disparu au moment du dé-confinement. Pour nous , suivre les mesures gouvernementales, n'est pas satisfaisant et suffisant. Vous devez prendre des mesures pour une protection maximale de vos agents, nous demandons que des tests soient organisés, un certificat d'immunité.

Nous demandons que le port du masque soit obligatoire pour réussir le dé-confinement.

**Johanna Rolland :** Des questions doivent être encore abordées, par contre je réagis sur le certificat d'immunité. Aujourd'hui les autorités sanitaires ne sont pas en capacité de dire si une personne contaminée au covid est immunisée.



**Section CFDT Nantes**

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

[cfdt@nantesmetropole.fr](mailto:cfdt@nantesmetropole.fr)

A 14h, nous venons de recevoir une note d'orientation de la direction qualité de vie au travail (QVST). Cette note, après validation, sera envoyée aux directeurs pour les guider sur l'élaboration du plan de reprise progressive d'activité afin de répondre aux règles sanitaires et prendre en compte tous les risques. Cette note sera aussi transmise au CHSCT.

### **1) Intervention N. Hopp sur le point PCA et PRA (Reprise de l'activité)**

**Pour le PCA :** une modification à la marge s'est effectuée cette semaine : reprise de certains services comme la collecte pour les bacs jaunes et les marchés. Vu en CHSCT hier.  
PCA à iso-périmètre, nous l'avons échangé hier, tout cela en maintenant la sécurité des agents.

**Pour le PRA :** on partage les points de vigilance émiéent par les O .S, 2 axes de travail très fort.

→ *Le 1<sup>er</sup> axe : ce sont les enjeux sanitaires : en faisant respecter les gestes barrières et en mettant en place les dispositifs pour assurer la sécurité des agents.*

*On a appris de nos dispositifs mis en place pour les PCA et par les services qui travaillent en présentiel depuis le début de la crise. Nous allons aller dans la généralisation de ces dispositifs.*

*Nous sommes aujourd'hui dans la constitution de nos stocks de matériel de protections (hygiaphone, masques FFP2, gel, lingettes...).*

*Nous avons commencé à écrire l'ensemble des situations de travail possible, c'est la note que vous venez de recevoir (OS) et dont nous avons discuté hier en CHSCT.*

*C'est le cadre appliqué ce jour dans les PCA et qui demain pourrait être mis en place dans les services.*

→ *Le 2<sup>ème</sup> axe de travail renvoie sur la reprogrammation dans le temps des activités et des missions. C'est un travail qui est en cours auprès de chaque direction pour connaître la façon dont ils souhaitent ré-enclencher un certain nombre d'action. Avec en préalable, de garder en tête qu'il n'est pas possible rattraper les actions, parfois il faudra un ré-arbitrage des décisions. Un questionnaire a été envoyé la semaine dernière permettant ainsi d'affiner la note de cadrage, d'accompagner la préparation de la reprise d'activité par soutien individuel et ou managérial.*

### **2) R. Fortun :Les EHPAD**

Point de situation sur la Haute-mitrie puisque nous avons un résident qui a été contaminé et transféré au CHU. Aujourd'hui cette personne est sortie du CHU et se porte bien.

Une série de double test a été effectuée sur cet établissement suite à cette situation. Une sérologie et des tests PCR par voie nasale. Nous attendons les résultats pour confirmer ou non l'hypothèse de personne porteuse du COVID 19. Les résultats des résidents seront connus fin de semaine pour les agents (résultats partiels car un résident a refusé le test). Nous sommes en attente du résultat, certaines personnes sont porteuses et sont placées en quatorzaine . Certaines familles ont été aussi testées.



**Section CFDT Nantes**

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

[cfdt@nantesmetropole.fr](mailto:cfdt@nantesmetropole.fr)

Aujourd'hui des mesures complémentaires ont été prises et nous avons réaffirmé les mesures sanitaires. Protocole sanitaire mis en place, usage unique du matériel de protections, rappel aux agents qu'il ne fallait pas se limiter dans l'utilisation du matériel, les stocks sont suffisants pour répondre à la demande des agents et des volontaires.

Dans les EHPAD et les résidences autonomie, nous avons ré-ouvert la possibilité de visite pour les proches dans ces établissements. Nous nous sommes laissés quelques jours (48h) pour mettre en œuvre les positions annoncées par le gouvernement de dimanche, afin d'assurer le protocole de mise en œuvre et la communication auprès des familles. Les visites sont autorisées depuis mercredi avec des dispositions différentes selon les établissements, de part la configuration des lieux et des espaces:visites limitées à une fois par semaine, sur inscription, durée maximum de 45 minutes, pas plus de 2 personnes et maintien des distances. Un lieu dans l'établissement ou le jardin sera consacré aux visites pour éviter la propagation du virus (protection des seniors et des agents). Ce sont des mesures restrictives mais essentielles, il faut l'organiser et un agent sera mobilisé pour accompagner le résident au lieu de rendez-vous. De plus des règles d'hygiène doivent être appliquées entre chaque visite ce qui demande une mobilisation du personnel. Pour autant ces visites sont attendues par les familles et c'est une mesure importante de santé publique pour les personnes âgées.

***J.Rolland refait un tour de parole pour que chaque OS puisse ajouter des sujets si elle le souhaite :***

#### **Interventions des OS :**

La CGT fait une déclaration concernant le mode de concertation qui selon eux n'est pas démocratique car les instances réglementaires (CT et CHSCT) ne sont pas réunis et par conséquent la démocratie n'est pas respectée car l'avis des OS n'est pas donnée. La CGT demande d'organiser un CT avant le 11 mai pour respecter la représentativité.

**Pour la CFDT :** nous ajoutons que nous avons transmis un courrier dans lequel nous demandons de préciser le cadre des PCA, pas encore assez clair pour de nombreux agents (même les permanents syndicaux ne savent pas dans quel cadre ils travaillent). Nous demandons aussi de nous préciser le calendrier du dialogue social pour préparer les instances avec nos conseils respectifs.

**E. Lefranc** prend la parole pour nous proposer une réunion consacrée à l'organisation du dialogue social et aux instances futures.

### **3) Point RH échange non conclusif sur la prime**

J .Rolland nous demande d'exposer nos propositions sur la prime spécifique COVID.

Pour la collectivité, l'orientation à ce jour serait de créer une prime spécifique EHPAD et une prime à deux montants : un montant pour les agents en PCA en première ligne et un autre montant inférieur pour les services support en télétravail, essentiels mais moins exposés aux risques du virus. Cette prime pourrait être versée par jour travaillé en prenant en compte la période de confinement (17 mars au 10mai).

**La CGT** redit qu'elle ne se prononce pas sur des critères d'attribution car tout le monde mérite d'avoir participer à l'effort collectif, contre la propagation du virus, même lorsque l'on est confiné chez soi sans travail, on n'est pas moins méritant.



**Section CFDT Nantes**

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

[cfdt@nantesmetropole.fr](mailto:cfdt@nantesmetropole.fr)

**Pour FO :** la prime doit être significative à hauteur d'au moins 1000€ comme l'annonce le gouvernement et il demande des jours de congés supplémentaires pour les agents investis dans les EHPAD.

**Pour l'UNSA :** il est proposé que la prime soit versée à 2 niveaux en ajoutant des propositions de montants par jour de travail : 50€/jour en présentiel et 25€/jour en télétravail.

**Pour la CFTC :** il est proposé 4 niveaux d'attribution selon le degré de dangerosité face au virus sans oublier les volontaires. Elle demande aussi des jours de congés supplémentaires pour les agents des EHPAD.

**Pour la CFDT :** nous réitérons nos demandes : une prime à 2 niveaux : 1 niveau pour les agents en présentiel et un autre pour les agents en travail à distance et en télétravail. Nous avons demandé une attention particulière pour les agents des EHPAD et des volontaires travaillant dans ces établissements en allongeant la période d'attribution de la prime car les résidents seront encore confinés après le 11 mai, avec une demande d'attention de tous les instants.

*Après cet échange J. Rolland conclut en remerciant l'investissement de nous tous pendant cette période si particulière. Elle nous rappelle les calendriers des réunions futures, CHSCT tous les mercredis, une réunion la semaine prochaine avec O. Parcot (DGS) pour finaliser les discussions concernant la prime et exposer le PRA. Elle nous invite à de futures réunions dans cette même configuration afin de poursuivre ce dialogue à son sens de qualité.*



**Section CFDT Nantes**

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

[cfdt@nantesmetropole.fr](mailto:cfdt@nantesmetropole.fr)